



**EN CE
MOMENT ...**

FORÊT RÉGIONALE DE SAINT VRAIN

Travaux forestiers : amélioration et sécurisation des boisements

Pantin, le 11 octobre 2022

A partir du 17 octobre 2022, des travaux de coupes sont prévus en Forêt régionale de Saint Vrain, aménagée et gérée par l'Agence des espaces verts. Le chantier se déroulera au sud-est de la forêt et durera 2 mois environ.

L'essentiel des coupes seront des coupes d'amélioration, réalisées à proximité des Cirollières (parcelles 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11 et 18). Le reste du chantier consistera à retirer quelques arbres dépérissant derrière le stade, en bord de chemin (parcelle 15).

L'amélioration des peuplements forestiers, tout en veillant à préserver la biodiversité

Ces coupes d'amélioration sont programmées dans le cadre de l'Aménagement forestier (voir encadré). L'objectif est de favoriser la croissance d'arbres sélectionnés pour leur qualité en retirant des arbres concurrents. Concernant les arbres vieillissants ou morts, ils sont conservés à partir du moment où ils ne présentent aucun danger pour la promenade. Leur bénéfice pour l'écosystème forestier est en effet sans égal : lichens et champignons s'y développent en abondance ; insectes et oiseaux y trouvent gîte et couvert. Dans le cadre de la certification de gestion durable **FSC**[®] dont bénéficie la Forêt régionale de Saint Vrain, un minimum de surface dédiée à la conservation des vieux bois est d'ailleurs exigé.



L'amélioration : une coupe pour redonner de la lumière aux arbres les plus sains.

La sécurisation des boisements

L'opération va consister à retirer ou élaguer les arbres situés en bordure du chemin, identifiés comme potentiellement dangereux : vieillissants, malades, blessés, fragilisés par les aléas climatiques, avec des risques de chute de branches ou de l'arbre lui-même en cas de coup de vent.

Le document d'aménagement forestier

Ce document est planifié pour plusieurs décennies (jusqu'en 2030) car la forêt se gère sur le temps long. Validé par le Préfet de l'Essonne, il constitue la feuille de route sur laquelle s'appuient l'ONF et l'AEV pour mettre en œuvre les opérations sylvicoles (travaux forestiers, coupes de bois, plantations, implantation de cloisonnements) sur l'ensemble du massif. Il doit concilier l'accueil du public, la protection des richesses écologiques, la production de bois de qualité et le renouvellement des peuplements.



**Pour la sécurité de tous,
il est recommandé de se tenir éloignés du chantier pendant les travaux**

Contact AEV

Angélique Lucas

Direction de l'Aménagement et de la Gestion

Mail : alucas@aev-iledefrance.fr



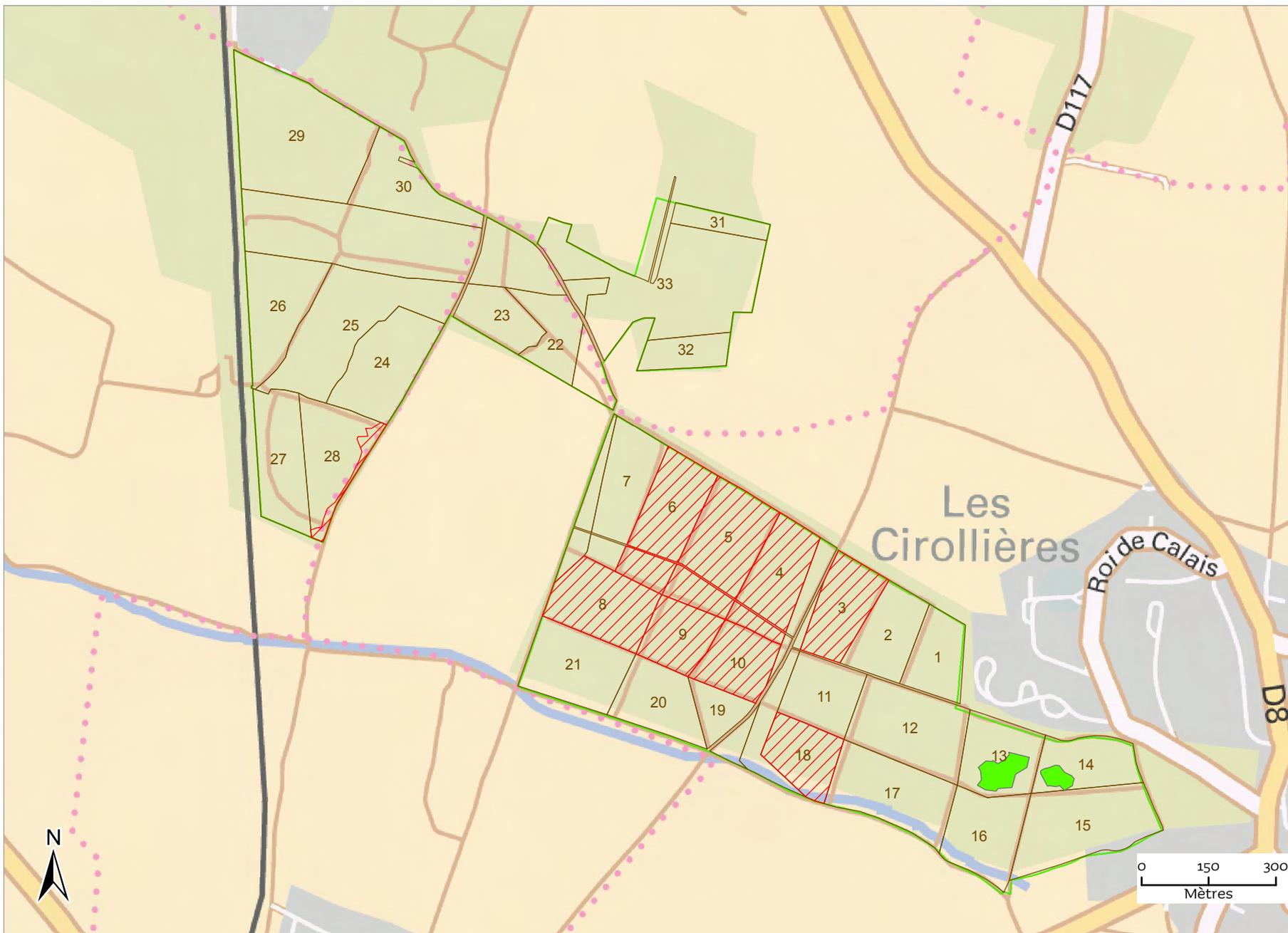
Pour améliorer le quotidien des Franciliens, l'Agence des espaces verts imagine, aménage et protège les espaces naturels de la Région. Depuis plus de 40 ans, ses experts mobilisent l'intelligence collective des acteurs du territoire pour préserver le fragile équilibre entre la ville et la nature.

Pour en savoir plus : www.aev-iledefrance.fr

  [@aeviledefrance](https://twitter.com/aeviledefrance)

Gestion sylvicole 2022

FORET REGIONALE DE SAINT-VRAIN



Légende

-  PRIF Saint-Vrain
-  Parcelles forestières
-  Parcelles vendues - coupes d'amélioration
-  Plan de relance

Agence
des Espaces
Verts

île de France